

La séance est présidée par M. Oscar Brannin,
1^{er} vice-président du Club.

Sont présents : M. M. Arthur Duguet, Adèle Bourgeois, Philippe
Lavey, Fleming Gasselin, Richard Mercier, Henri Pauliot, Amélie
Lancelas, Wilfrid Lacroix et Aimé Lamondeau, secrétaire.
Sur proposition de M. Wilfrid Lacroix, secondé par M. Henri
Lancelas, les nouveaux arrivants sont admis comme
membres du club et le Comité est exempté de la for-
malité de l'affichage présentée dans la Constitu-
tion :

Nouveaux membres : M. M. B. Bouteleau, M. S. P. Amélie
Lavelle, M. P. M. Blaise Lamondeau, Emile Gravel, C.
E. H. Fortin, M. F. C. L'Infante et Amédée Monod.

Le Comité décide de faire imprimer des enveloppes
portant le nom et l'adresse du trésorier. Ces en-
veloppes seront envoyées aux nouveaux membres
avec leur avis d'admission et aux anciens avec
leur avis de renouvellement.

Le secrétaire communique au Comité une carte
de remerciements pour sympathie qu'il vient de
recevoir de Lady Remier.

Re Fonds d'achat de la propriété Marsh.
Il est proposé par M. Richard Mercier secondé par
M. Adèle Bourgeois (que le Club a déjà) et adopté
une division, que le Club fera une remise
de dix francs par année, pendant dix ans,
sur le montant de leur contribution annuelle,
aux membres non-résidents qui paieront
cinq cent francs par l'achat de la propriété
Marsh.

Cas de M. Cyrille Borneau.
M. Henri Pauliot, secrétaire du Comité de Be-
crêtement présente le rapport de ce Comité au
cas de M. Cyrille Borneau, voyageur

de Commerce de cette ville qui demande à être
venus comme membre non-résident du Club.
Ce rapport conclut au sujet de la demande de M.
Cyrille Bonneau. Le rapport est adopté.
Publié.

Un projet de loi de M. Louis Planchet
secondé par M. Louis Planchet et adopté, le Comité
décide que M. Louis Planchet, correspondant et
M. Louis Planchet seront chargés de rédiger une
circulaire sur le sujet de l'achat de la propriété
Marsat. Cette circulaire sera imprimée et on en
adressera un exemplaire à toutes les personnes
que le Comité juge susceptibles de prendre part
à la souscription à titre de souscripteur.

Et le Comité s'ajourne.

Louis Planchet Secrétaire,
M. Louis Planchet, Vallée.